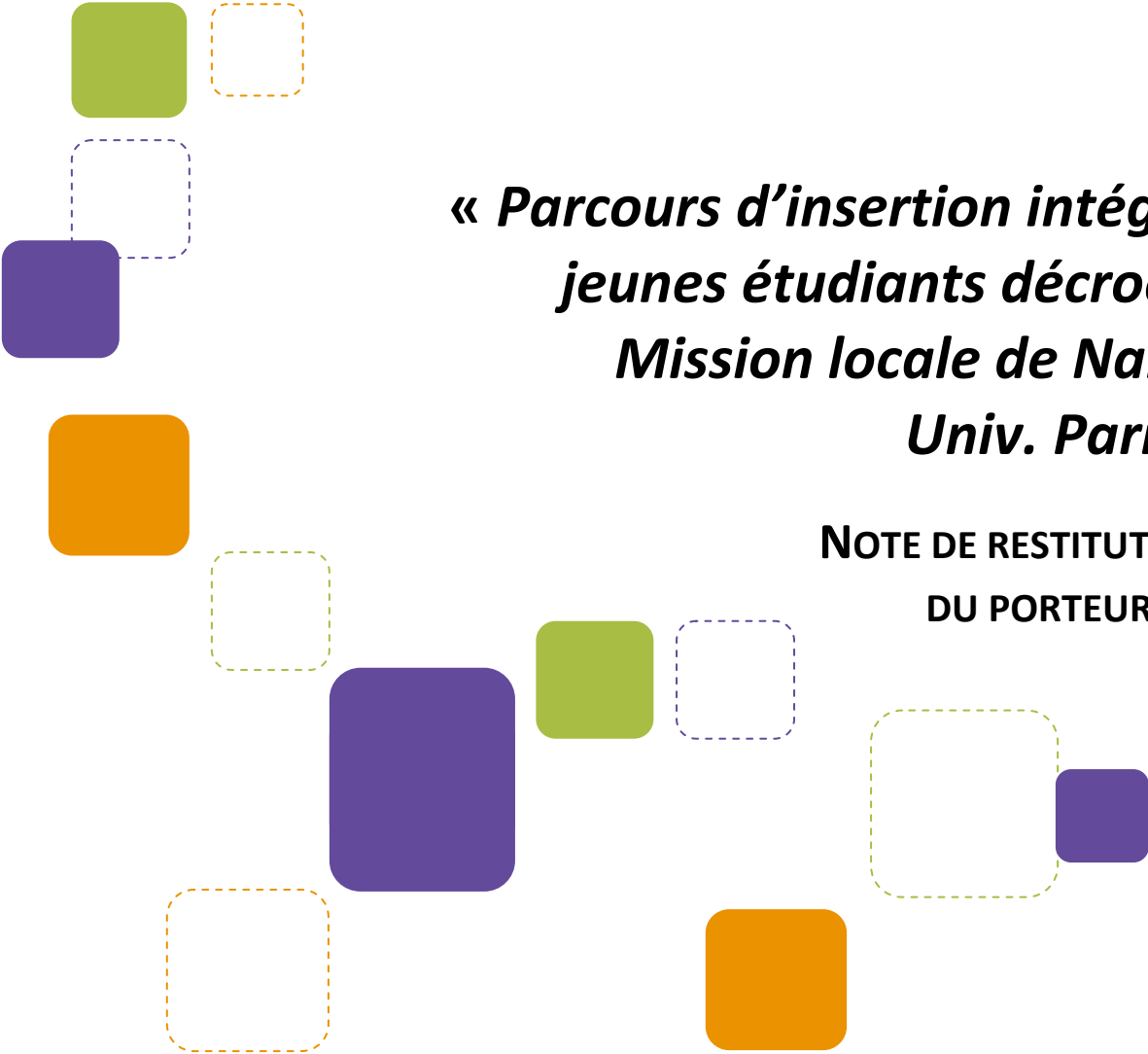


ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Fonds
d'expérimentation
pour la jeunesse



**« Parcours d'insertion intégré pour
jeunes étudiants décrocheurs »
Mission locale de Nanterre /
Univ. Paris Ouest**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1 215 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

Décrochage universitaire Projet AP1-215 / avril 2009
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Parcours d'insertion intégré pour jeunes étudiants décrocheurs
Objectifs initiaux : Permettre aux jeunes étudiants décrocheurs en L1 de se raccrocher à l'université et/ou de renouer avec des processus d'apprentissage en empruntant un chemin qualifiant et /ou diplômant alternatif.
Public(s) cible(s) : Etudiants de Paris Ouest Nanterre La Défense décrocheurs en L1, <i>élargi à ceux envisageant d'interrompre leurs études ou rencontrant des freins.</i> Nombre de bénéficiaires : 68.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Le parcours proposé comporte 3 étapes articulées. A l'issue de chacune d'elle, l'étudiant peut décider de poursuivre ou non le dispositif : (1) orientation professionnelle (réflexion + stages); (2) Diplôme d'université Développement des compétences transverses ; (3) Diplôme d'université Développement des compétences professionnelles (en contrat de professionnalisation)
Territoire(s) d'expérimentation : Le territoire est majoritairement celui de l'île de France dans la mesure où la sectorisation s'applique uniquement aux vœux universitaires. Pour ce qui concerne la mobilisation du Réseau des Missions locales du 92, ce sont donc des jeunes Alto Séquanais qui ont été ciblés.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Proposer un parcours d'insertion intégré organisé en unités d'enseignements susceptibles d'être validés par des Diplômes d'université (DU) ; mutualiser compétences et ressources de l'université et de la mission locale (dans une configuration de MEF) pour assurer une complémentarité pertinente ; mixer les publics accueillis entre ces 2 structures.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Interne MEF : Cité des métiers, PFIE, AFIJ, Pôle emploi Interne Université : CACIOPE, UFR impliqués dans le projet ou dans les DU . Externes : APP du GRETA, réseaux des Missions locales du 92 (partenariats sollicités par la Mission Locale) (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Seuls le Pôle Emploi et l'APP n'ont pas été activés.
Partenaires financiers (avec montant): CRIF Fonds propres MEF : Fonds propres de l'université : 52 616 €
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 28 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : 2 coporteurs : CREFOP de l'Université Paris Ouest (établissement public d'enseignement supérieur) et Mission Locale entité du Groupement d'Intérêt Public Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (LISE) Type de structure : Unité Mixte de Recherche 3320 CNRS/CNAM (public)



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Le 6 avril 2009, Martin Hirsch, Haut Commissaire à la Jeunesse, lançait le premier appel à projets du Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse afin de financer des politiques innovantes en faveur des jeunes.

Le Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation Permanente (CREFOP) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Nanterre a répondu à l'appel de l'axe 1 « Réduire les sorties prématurées du système de formation initiale », programme 7 « Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent » par un projet intitulé **Parcours d'insertion intégré pour jeunes étudiants « décrocheurs »** d'une durée prévisionnelle de trente-six mois (septembre 2009 à septembre 2012).

Retenu par le Haut commissariat à la jeunesse et financé pour un montant global de 296824€ (186 789 pour Université + 110035 pour la mission locale), il est l'objet d'une évaluation *ex tempore* par le Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE), UMR 5262 du CNAM/CNRS.

Grâce à ce projet expérimental, des étudiants qui décrochent en première année de licence à l'université bénéficient d'un dispositif inédit d'accompagnement dans l'orientation et la formation. Ils renouent ainsi avec des processus d'apprentissage qui les ramènent vers la formation et une meilleure connaissance du monde professionnel grâce aux stages en entreprises.

Ce projet, par l'accompagnement personnalisé des étudiants décrocheurs, offre une deuxième chance de réussite dans l'enseignement supérieur. Les actions de formation mis en place dans le cadre du **Dispositif d'accompagnement et de formation personnalisés (DAFOP)** leur permettent d'achever leur première année avec une formation diplômante (DU Développement des compétences transverses) et d'intégrer ensuite une formation qui leur convient davantage.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

Mis en place dès la rentrée universitaire d'octobre 2009, l'objectif de l'expérimentation était de raccrocher à l'enseignement supérieur les étudiants qui se désengagent de leur formation. Expérimental, le DAFOP, d'abord associé à trois départements pilotes (AES, Arts du spectacle et Psychologie), est ouvert à tous les étudiants de première année, les néo-inscrits comme les redoublants.

Le partenariat avec les entreprises locales est essentiel à la réussite de cette expérimentation puisque dans les différentes phases du dispositif, l'étudiant réalise des stages pour confirmer son projet professionnel. Enfin, le DAFOP, adapté aux étudiants en situation de handicap, s'engage activement contre les discriminations et les inégalités.

A. Objectifs de l'expérimentation

En France, chaque année 80 000 étudiants quittent l'université sans diplôme. Ce sont donc 21 % des jeunes entrés dans l'enseignement supérieur qui se présentent sur le marché du travail sans autre diplôme que le baccalauréat.¹

Pour ce projet, nous appelons « décrocheurs » les étudiants qui annoncent leur intention d'abandonner leurs études en cours ou les étudiants repérés comme absents de façon récurrente par les enseignants-référents. L'objectif général du DAFOP est de raccrocher à l'enseignement supérieur les étudiants de première année de licence repérés comme décrocheurs, à travers un accompagnement personnalisé dans le choix d'une nouvelle orientation, d'une formation à l'université ou dans un autre établissement de l'enseignement supérieur, ou d'une insertion professionnelle.

A l'Université Paris Ouest, 29,76 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2007 ne se sont pas réinscrits en 2008. Plus précisément, pour les départements pilotes du projet

- 28,83 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 Psychologie en 2007 ne se sont pas réinscrits en 2008
- 36,58 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 AES en 2007 ne se sont pas réinscrits en 2008
- 44,02 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 Arts du spectacle en 2007 ne se sont pas réinscrits en 2008²

Ces chiffres ne décrivent pas à proprement parler le décrochage, puisqu'ils englobent l'ensemble des étudiants qui ne se réinscrivent pas à notre université, quelles qu'en soient les raisons. Certains sont déjà en emploi, d'autres se sont inscrits ailleurs en 2007 ou en 2008.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Les étudiants inscrits en L1 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense ayant abandonné leur formation en cours, ou sur le point de le faire, constituent le public-cible du dispositif.

Les acteurs essentiels du repérage des bénéficiaires de l'expérimentation sont les enseignants-référents, les secrétaires administratives des licences, le Centre d'accompagnement, de conseil, d'information et d'orientation sur les parcours personnalisés des étudiants (CACIOPE) ; le service handicap de l'université et les assistantes sociales y ont également été sensibilisés, ainsi que les missions locales des Hauts de Seine. Ils adressent aux porteurs de projet le nom des étudiants absents au moins 3 fois aux cours dits de « travaux dirigés » (TD), ou des jeunes qui leur ont fait part de leur intention d'abandonner.

¹ Bernard Legendre et Jean-Jacques Maillard, *Objectif 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur*. Paris : La Documentation française, 2006, p. 125-126.

² Chiffres extraits du *Recueil d'indicateurs, Université Paris Ouest, 2007-2008*.

Des affiches dans tous les bâtiments de l'Université, des flyers au CACIOPE, dans les secrétariats pédagogiques de L1 et dans les Missions locales ont contribué au repérage, de même que la présentation du DAFOP lors des Journées de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'Université.

L'information sur le DAFOP est parue à deux reprises dans la *Newsletter* (bimensuelle) des étudiants de l'Université, avec un renvoi vers la page qui lui est dédiée (www.u-paris10.fr/dafop) et a fait la Une du site web de l'Université durant plusieurs semaines.

2. 2. Bénéficiaires directs :

Même si nous n'avons pas atteint l'objectif initial de 100 bénéficiaires pour l'expérimentation, **75** étudiants ont été reçus au moins une fois en entretien, parmi lesquels **68** ont bénéficié d'un accompagnement par le DAFOP.

Pour les deux années de l'expérimentation, les 68 étudiants ayant bénéficié directement du dispositif mis en place, se répartissent de la manière suivante :

Pour 2009-2010, on compte 24 bénéficiaires directs :

- 24 étudiants ont suivi la Phase d'orientation, parmi lesquels :
- 21 étudiants sont entrés dans le DU Développement des compétences transverses (incluant un stage de deux mois) : une seule est allée jusqu'au bout (sans obtenir le diplôme, donc les 60 crédits) ; mais accompagnement global pour plusieurs d'entre eux.

Au 4 octobre 2010, sur les 24 bénéficiaires, 13 étaient réinscrits dans l'enseignement supérieur (université, BTS).

Pour la seconde année, en 2010-2011, 364 étudiants ont été repérés comme décrocheurs ou en situation fragile face aux études. Parmi eux, 44 ont bénéficié d'un accompagnement :

- 44 étudiants ont bénéficié du DAFOP dont :
 - 35 accompagnés par le CREFOP
 - 4 par la Mission locale dans le cadre de la phase d'orientation professionnelle
 - 5 par les 2 structures : CREFOP et Missions locale (phase orientation professionnelle)

Pour le CREFOP, cela représente un total de **87 entretiens** (1 à 8 entretiens par étudiant).

Remarque : à ceux-là s'ajoutent 2 bénéficiaires 2009-2010 qui ont poursuivi l'accompagnement au CREFOP.

Quant aux phases d'orientation professionnelle réalisées par la Mission locale, elles se composent de différents modules pour **un volume horaire de 25 heures** (minimum) par étudiant.

2.1. Statistiques descriptives

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet		APX_XXX				
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		100	24	44	0	68
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires						68
Nombre d'abandons ou exclusions						0
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation			
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
1. Jeunes						
Age						
Moins de 6 ans						
6-10 ans						
10-16 ans						
16-18 ans						
18-25 ans		100				68
Autres : (préciser)						
Autres : (préciser)						
Situation						
Elèves en pré-élémentaire						
Elèves en élémentaire						
Collégiens						
Lycéens en LEGT						
Lycéens en lycée professionnel						
Jeunes apprentis en CFA						
Étudiants du supérieur						68
Demandeurs d'emploi						
Actifs occupés						
Autres : (préciser)						
Autres : (préciser)						
Niveau de formation						
Infra V						
Niveau V						
Niveau IV						67
Niveau III						1
Niveau II						
Niveau I						
Sexe						
Filles						45
Garçons						23
2. Adultes						
Qualité						
Parents						
Enseignants						
Conseillers d'orientation-psychologues						
Conseillers principaux d'éducation						
Conseillers d'insertion professionnelle						
Animateurs						
Éducateurs spécialisés						
Autres : (préciser)						
Autres : (préciser)						

2.2. Analyse qualitative

Le public bénéficiaire est inscrit en L1 à l'université Paris Ouest, a entre 19 ans et 25 ans. Depuis le démarrage de l'expérimentation, nous avons accueilli 44 étudiantes et 23 étudiants, soit 66% de femmes et 33% d'hommes. Sur 2010-2011, la part des bénéficiaires titulaires d'un bac général (83%) s'est accrue par rapport à 2009-2010 (44%).

Initialement, l'expérimentation ciblait les étudiants décrocheurs en L1 inscrits en Psychologie, AES ou Arts du Spectacle. Il s'est ouvert (1) à l'ensemble des filières de L1 en raison de la demande d'étudiants des filières non ciblées, et (2) aux étudiants de L1 sur le point de décrocher afin de prévenir l'abandon grâce à un accompagnement global (dans la construction de son projet, et permettant de multiplier, si besoin, les accompagnements comme pour le logement d'urgence, l'aide à la recherche d'un emploi à temps partiel, suivi psychologique), en s'appuyant notamment sur des ressources internes de l'université, sollicitées de manière interpersonnelle.

3. Bénéficiaires indirects

En 2009-2010, on compte 1 bénéficiaire indirect, ayant pris tardivement contact avec le CREFOP via la mission handicap de l'université ; elle a bénéficié du réseau créé pour le DAFOP et a pu bénéficier d'une formation en alternance dans une grande banque française dans le cadre d'un dispositif pour les personnes en situation de handicap.

En 2010-2011, 4 étudiants, inscrits dans une filière qui ne leur convenait pas au cours du premier semestre de leur première année de licence ont bénéficié d'un accompagnement dans leur orientation pour se réorienter au second semestre. Cet accompagnement comportait un bilan sur leurs difficultés de type scolaires.

Deux étudiants étrangers, en difficulté sur la maîtrise de la langue française écrite ont bénéficié d'une aide dans la recherche d'une formation adaptée à leur niveau de langue en français.

Des étudiants inscrits en L2 ou L3 préoccupés par leurs difficultés ont trouvé un écho à celles-ci dans les affiches disposées sur le campus de l'université. Deux d'entre eux ont bénéficié de 1 à 3 entretiens de type coaching individuel.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		oui							
Action 1	Action préparatoire : du projet à la définition des modalités de sa mise en œuvre (inventaire des actions à réaliser, leur planification, la nomination des acteurs concernés etc.)	oui	1 mois	7	100%	2 chef/chargée de projets ingénieure en pédagogie responsable de secteur formation /emploi Directrice mission locale chargée d'insertion professionnelle Caciopé			
Action 2	mise en place de réunions de suivi hebdomadaire	oui	4 mois	5	100%	2 chef/chargée de projets responsable de secteur formation /emploi ingénieure en pédagogie chargée d'insertion professionnelle Caciopé			
Action n°4	Communication étudiants : définition d'une stratégie de communication élaboration de supports écrits (flyers, dépliants, pochettes) Elaboration du Livret de l'étudiant du Dafof (16 p.) trame de communication orale diffusion	oui	août 2009-sept 09-oct 09	4	100%	chargé de communication ingénieure en pédagogie chef / chargée de projets	réprographie	Graphiste	
Action n°5	Communication université : élaboration de supports écrits de présentation adapté aux enseignants et services communs réunion d'information avec les directeurs des départements pilotes, les chargés de cours de L1 et présentations aux services communs (services sociaux, santé, handicap) Lettre d'appel pour le repérage aux directeurs d'UFR et chargés de cours	oui	sept oct 09 soit 2 mois	4	100%	chargé de communication, ingénieure en pédagogie 2 chef/chargée de projet directeur du Crefop	impression	Graphiste	
Action n°6	Communication tout public conception de 5 bulletins sur le Dafof diffusés aux enseignants et autres partenaires (de oct, 2009 à mars 2011)	oui	oct 09 1 an et demi jusqu'à mars 2011	2	100%	chargé de communication Crefop chef de projets			

Action n°7	Communication missions locales du 92 : présentation au Réseau des Missions locales du 92 Réunions d'information en interne Diffusion (mailing)	oui	sept oct 09 soit 2 mois	5	100%	Chargée de projet responsable de secteur chargée de communication MEF	édition des flyers		
Action n°8	Communication entreprises : élaboration de supports écrits de communication (tryptiques) Conception d'un support visuel Réunion d'informations avec des entreprises Communication par la PFIE et le service des entreprise du Crefop lors de rencontres Diffusion	oui	sept oct 09 soit 2 mois	7	100%	Chargée de communication MEF Directrice mission locale directrice Cité des Métiers Chargée de relation entreprise PFIE chargée des relations entreprises CREFOP chef / chargée de projets	édition des flyers		
Action n°9	2 Questionnaires : élaboration d'un 1er questionnaire sur les motifs d'engagement en L1 des étudiants, Des items spécifiques ont été introduits permettant de récolter des informations sur les caractéristiques sociologiques des étudiants en lien avec certaines hypothèses du projet, De cette manière, il était prévu d'analyser dans un second temps plus particulièrement les profils des étudiants qui décrocheraient, élaboration d'un 2d questionnaire ciblé sur les motifs de décrochage passation des questionnaires : TD; Amphis, ateliers Démarches légales auprès de la CNIL	oui	1 mois 2 mois (sept et oct 09)	6	100%	Chef/Chargée de projet ingénieur pédagogique responsable de secteur ML Psychologue du travail Chercheur du LISE (évaluateur)	réprographie		
Action n°10	En vue de l'exploitation et de l'analyse des 2 questionnaires: achat du logiciel requis, recrutement des étudiants vacataires administratifs, suivi administratif des contrats	oui	5 mois (nov- mars 2009)	2	100%	Chef de projet Crefop et responsable comptabilité	logiciel Spad		
Action n°11	construction des 2 DU : DU1 (compétences transverses) ingénierie pédagogique conformité aux cahiers des charges et autres réglementations en vigueur constitution du dossier en vue de son passage au Conseil du Crefop, puis au Conseil du CEVU, puis au CA de l'Univ. Paris Ouest en novembre le DU2 : étant exclusivement en contrat de professionnalisation et soumis à l'obtention du DU1 : une ébauche de contenu dans l'attente de l'évolution des parcours des étudiants adaptation phase d'orientation selon deux cahiers des charges	oui	5 mois	7	100%	Ingénieure pédagogique 2 Chef/chargée de projet Directeur du Crefop chargée d'insertion professionnelle Caciopé Responsable de secteur ML Directrice ML			

2. Lancement de l'expérimentation	indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions	oui							
Action n°1	Calendrier pédagogique et lien entre les différentes UE constitutives du DU1	oui	sept 2009 à fin 2011 2 ans et demi	5	100%	2 chef/chargée de projets 1 responsable de secteur ML 1 ingénieure en pédagogie 1 conseillère d'orientation CACIOPE			
Action 2	Mise en place de l'équipe de formation du diplôme et réunion de démarrage	oui	janv-10		100%	2 chef/chargée de projets + 9 membres			
Action n°3	Recrutement et sensibilisation des intervenants	oui	dec 09-fev 10 soit 3 mois	3	100%	Chef de projet Crefop ingénieure pédagogique responsable administrative Crefop			
Action n°4	Suivi des dossiers administratifs des chargés de cours vacataires	oui	18 mois (janv, 10-juin 11)	2	100%	Chef de projet Crefop et responsable comptabilité			
Action n°5	Préparation des entretiens individuels avec les étudiants : travail sur le contenu de ces entretiens en amont pour élaborer une trame passation des entretiens	oui		3	100%	2 chef/chargée de projets, chargée d'insertion professionnelle, psychologue du travail			
Action n°6	Repérage et mobilisation des décrocheurs: phoning à partir de liste d'étudiants défaillants fournies par des enseignants -proposition du Dafop à ces étudiants -proposition de rendez-vous débriefer à l'issue des entretiens	oui	8 mois - oct.09-mai 2010 pour année 1	2	100%	2 chef/chargée de projets			
Action n°7	Mise en place des comités de pilotage - définition de son rôle - réflexion sur sa constitution - contacts des participants	oui	mise en place 1 mois existence des comités de pilotage :2 ans	2	100%	2 chef/chargée de projets			
Action n°8	Mise en œuvre de la phase d'orientation : constitution de 4 groupes entre fin 2009 et mars 2010 animation des modules constitutifs de la phase d'orientation articulation de la suite de parcours avec l'entrée en DU 1 à l'université veille (collectif) des groupes et suivi individualisé des étudiants Point d'étape suivi ACTION TRANSVERSE	oui	déc 09 à mars jusqu'à fin 2011 soit 2 ans	4+ x profs		Chargée de projets ML pour l'animation des groupes 1 intervenant extérieur AFJU pour interventions Chef de projet Crefop + Chargée de projets ML suivi intervenants extérieurs Chef de projet Crefop pour planning du DU à l'université	fournitures (classieurs, feuilles..)	réservations de salles (gratuit)	
Action n°9	Suivi des dossiers des étudiants boursiers: courriers, rdv, appels... en direction du Crous et du ministère	oui	2 ans permanent		100%	Chef de projet Crefop Directeur Crefop VP CEVU univ.			
Action n°10	Bilan intermédiaire sur les profils des décrocheurs bilan intermédiaire pédagogique sur la pertinence des modules et leur modalité de mise en œuvre ajustement à introduire en conséquence	oui	7 mois	4	100%	2 Chef / chargée de projet 1 responsable de secteur 2 psychologues du travail			
Action n°11	Mise en place d'ajustements : individualisation de la phase d'orientation avec possibilité d'entrées permanentes avec un accompagnement dans un cadre individuel qui débouchera sur la constitution d'une dernière cohorte en 2011	oui	1an et demi permanent	6	100%	2 Chef/chargée de projet responsable de secteur chercheur Lise ingénieure pédagogique chargée d'insertion professionnelle			
Action n°12	Mise en place de réunions pédagogiques : définir l'objet de ces réunions et les supports ou documents en lien (ordre du jour, comptes rendus...) pour les 13 chargés de cours du DU	oui	18 mois (jan. 10-juin 11)	1	100%	1 chef de projet			
Action n°13	Exploitation statistique des questionnaires de motivation traitement informatique des données recueillies réunion de présentation de l'analyse statistique	oui	4 mois (janv-mai 10)	7	100%	Etudiants M1 + 1 professeur de gestion		professeur de gestion + 6 étudiants	
Action n°14	Aide à la recherche de stages ; atelier CV et LM dans le cadre du DU;	oui	7 mois : fev. 10-août 10	5	100%	2 chef/chargée de projets chargée d'insertion professionnelle Resp. Relation entreprise 1 chargée de projet PFIE			

Action n°15	Démarrage du DU Développement des compétences Transverses (2 promotions : fév. 2010 et avril 2010) ; - Mise en place du secrétariat pédagogique ; - entretiens individuels sur les attentes des étudiants ; - Mise en place d'un stage d'intégration pour souder le groupe - Réception des étudiants et des chargés de cours	oui	9 mois fév à sept 10	14	100%	Chef de projet Crefop + 13 chargés de cours	réprographie, ouvrages, photocopies	13 chargés de cours	
Action n°16	Création d'un forum interactif - Création et mise en place d'une plateforme communautaire type "Forum" pour étudiants, chargés de cours du DU et les porteurs du projet	oui	mars-10	2	100%	Chef de projet Crefop + 1 intervenant extérieur chargé de cours du DU		1 intervenant extérieur chargé de cours du DU	
Action n°17	Création du Guide du stagiaire - Elaboration du guide du stagiaire ; suivi à distance du stage	oui	2 mois (mai à juin 10)	4	100%	2 chef/chargée de projets ingénieur pédagogique chargée relation entreprise Crefop	réprographie, impression		
Action n°18	analyse de la première année du DAFOP - envoi du bilan aux départements pilotes - présentation durant la réunion de rentrée des chargés de cours et enseignants (AES, Arts du spectacle)	oui	3 mois	5	100%	2 chef/chargée de projets responsable de secteur ingénieur pédagogique chargée d'insertion professionnelle			
Action n°19	mise en place d'actions complémentaires pour le repérage - bandeau sur le site de l'université - affichage sur le campus - affichage et flyers dans les secrétariats administratifs - affichage et flyers au service des inscriptions - information sur le Dafop dans les amph, 1re semaine de cours, aux L1 d'AEs et Arts du spectacle	oui	01/06/2010 à oct 10	4	100%	2 chef/chargée de projets responsable de secteur ingénieur pédagogique	impression		
Action n°20	réaménagements du Dafop : -favoriser l'accompagnement et la résolution de problèmes ponctuels. Pour cela, un diagnostic et un plan d'actions seront définis avec chaque étudiant bénéficiant d'un accompagnement -travail sur le projet professionnel (phase d'orientation) et suivi avec la ML -abandon du DU Compétences professionnelles en contrat de pro (manque de candidats , accessible après obtention du 1er DU) et poursuite du repérage + mise en place de l'accompagnement global et de la phase d'orientation -réaménagement organisationnel entre la phase d'orientation et les autres UE du DU - intégrer au dafop des étudiants n'ayant pas abandonné leurs études mais rencontrant des freins ou souhaitant travailler leur projet -possibilité pour ces étudiants de suivre des Td de leur L1 d'origine -réflexion autour de la mise en place d'un projet collectif	oui	sept 10-juin 11	4	100%	2 chef/chargée de projets responsable de secteur Directeur du Crefop ingénieur pédagogique			
Action n°21	Recrutement -recrutement d'une accompagnatrice (accompagnement global) au Crefop (démarrage contrat au 02/11/2010)	oui	sept-10	3	100%	2 chef/chargée de projets 1 recruteuse crefop, responsable administrative			
4. Achèvement de l'évaluation	Evaluation - questionnaire d'évaluation du Dafop auprès des 76 étudiants ayant bénéficié au moins d'un entretien dans le cadre du Dafop - construction du questionnaire - passation du questionnaire par téléphone	oui	sept - déc 11	4	100%	chef de projet Crefop (+ appui technique Lise) phoning : 2 chef-chargee de projet accompagnatrice Dafop			
Action n°1	retours sur expérimentation par le LISE	oui	2 1/2 journées en janv 11	4	1	2 chef/chargée de projets responsable de secteur ingénieur pédagogique			
Action n°2	travail d'analyse et de finalisation du projet	oui	mai 11- déc 11	7	100 %	2 chef/chargée de projets responsable de secteur ingénieur pédagogique directeur Crefop Directrice MissionLocale Chercheur Lise			

Remarque : Les actions ont été transversales, il est donc difficile de quantifier stricto sensu le temps de travail ou la durée.

La chargée de projets de la Mission locale a été mobilisée à temps plein durant les 15 premiers mois puis à 60% sur le reste de l'expérimentation.

Dénomination des postes : Chef de projet : Crefop

Chargée de projet : Mission locale

Chacune des actions a été conçue pour le DAFOP à l'exception de la phase d'orientation professionnelle, objet d'un cofinancement par le CRIF. Ainsi, elle s'est inspirée du Parcours d'orientation Professionnelle réalisé en Mission locale. Toutefois, cela a nécessité un travail de conciliation entre le cahier des charges du Conseil Régional et des prérogatives universitaires en matière de validation d'UE, en prenant en compte l'objectif du DAFOP qui est la prévention du décrochage.

Le public défini par le projet n'est pas le public cible des Missions locales pour deux raisons : Le public dit prioritaire est un public niveau V infra V déscolarisé. Cependant les Missions locales sont amenées de plus en plus à rencontrer des jeunes de niveau bac décrochant de leur première année universitaire

La demande ne pourra pas concerner une réorientation universitaire mais peut être en lien avec l'orientation, la formation professionnelle et/ou l'emploi.

Par ailleurs, les missions locales sont territorialisées. Aussi nous avons dû obtenir l'accord des autres Missions locales pour recevoir un public relevant de leur compétence.

L'activité des Missions locales en termes d'accompagnement (cœur de notre métier) doit être saisie sur un logiciel national de suivi, nous avons donc dû rechercher une solution pour valoriser cet accompagnement auprès du Conseil Régional tout en respectant les chartes de saisies.

La pratique de la Mission Locale n'a pas eu de modification profonde puisque les missions d'orientation et d'accompagnement ont été respectées et faisaient partie intégrante du dispositif. Cependant la participation à la passation de questionnaires en amphi et la rencontre avec les enseignants ne font pas partie des pratiques.

Le CREFOP et la Mission locale ont dû s'adapter à des modes organisationnels et hiérarchiques différents, à des temps de validation plus longs (passage en instances universitaires notamment). Une des contraintes auxquelles nous avons dû faire face est que l'université fonctionne en année universitaire tandis que la mission locale fonctionne en année civile.

En conclusion, nous pouvons avancer que l'expérimentation n'a pas eu d'effet sur les pratiques respectives des deux institutions, même si cette collaboration a permis une meilleure connaissance l'une de l'autre.

◆ Difficultés rencontrées :

Maintien des bourses des décrocheurs :

Le maintien des bourses a nécessité un rapprochement du CREFOP avec le CROUS et certains services universitaires, ce qui n'est pas dans ses attributions ordinaires.

Repérage :

- Bien que plusieurs UFR et départements ont été particulièrement mobilisés, à l'université nous avons rencontré des difficultés à sensibiliser et impliquer les enseignants : beaucoup

de chargés de travaux dirigés sont des vacataires ou des doctorants ayant plusieurs lieux de travail et donc peu disponibles.

- Au sein des Missions locales : les étudiants décrocheurs ne constituent pas le public visé majoritairement et ceux qui ont pu être repérés étaient inscrits parfois dans d'autres universités que celle de Nanterre. Or, pour intégrer le DAFOP, il était nécessaire d'être inscrit à Paris Ouest Nanterre-La Défense sauf à procéder à un transfert de dossier, lequel exigeait des délais très longs et souvent prohibitifs, sans compter les problèmes liés à une réinscription (contraintes de dates précises, droits à acquitter). C'est aussi pour cette raison que nous n'avons pu intégrer des étudiants décrocheurs en BTS comme cela avait été proposé dans l'appel à projets.

Communication :

La communication aurait mérité d'être diffusée plus largement : affichage dans les secrétariats pédagogiques, service des inscriptions, site de l'université, bibliothèque universitaire, restaurant universitaire, etc., et ce, en plus des affichages au sein des Missions locales, de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre et du CREFOP.

En fait, nous avons été contraints de suivre pour certaines actions des procédures administratives et de validation trop lourdes. Les dates de réunions permettant d'avoir l'autorisation ont été trop en décalage avec le calendrier de rentrée universitaire car nous nous sommes aperçus que les étudiants décrochent majoritairement la première semaine de cours.

Là encore nous avons pu constater qu'un repérage effectué dès la réception des vœux APB serait plus pertinent si nous voulons prévenir le décrochage. En effet, il concerne prioritairement les étudiants pour lesquels le choix de l'université était le dernier de leurs vœux.

Volume insuffisant d'étudiants :

Etant donné le faible volume des étudiants entrant dans le DAFOP, nous avons eu des difficultés à constituer des groupes avec un effectif pertinent d'un point de vue pédagogique. Puis, lors de la deuxième phase, celle du DU Développement des compétences transverses, nous nous sommes heurtés, de surcroît, à un fort absentéisme.

Il aurait fallu ouvrir le DAFOP dès le commencement à toutes les UFR et aux autres universités ; ce qui aurait également permis de mieux faire fonctionner le « bouche à oreilles ».

Pour pallier ces difficultés, lors de la 2^{ème} année de l'expérimentation (2010-2011), il a été décidé d'élargir le DAFOP - qui pouvait ne comporter que de l'accompagnement - avec une phase de réorientation, si nécessaire et pertinent, sur des dispositifs de droit commun (réfèrent licence – réorientation en 2^{ème} semestre, tutorat...).

Cette nouvelle amplitude de l'accompagnement a nécessité pour le CREFOP une embauche à temps partiel (IGE agent Catégorie A). En outre, les étudiants se sont révélés peu mobiles d'une structure à l'autre, déposant leur demande sur le lieu où ils se trouvent.

La Mission locale a cependant pu faire un accompagnement au projet pendant la Phase d'Orientation et après le DU. Elle a tenté la mise en place de permanences à l'université sans effets positifs notables, les demandes se faisant presque toujours dans l'urgence.

Lors des réunions du comité technique, nous avons souhaité la mise en place d'un projet tutoré qui aurait pu être le lien au cours du DU selon l'évaluateur. Là encore, après trois réunions d'information à destination du public-cible, nous avons dû abandonner ce projet faute d'un effectif suffisant.

Mise en œuvre du DU Développement des compétences professionnelles :

Il a été impossible de mettre en place ce DU Développement des compétences professionnelles (en contrat de professionnalisation) en raison du nombre insuffisant de candidats, d'autant qu'aucun étudiant n'a obtenu le DU Développement des compétences transverses en 2009-2010.

Stages en entreprise :

Bien que nous ayons largement sensibilisé et communiqué auprès des entreprises avec notamment une réunion durant laquelle certaines entreprises s'étaient engagées à accueillir les étudiants du DAFOP pour des stages courts ou longs, une seule étudiante a pu bénéficier de ce réseau d'entreprises pour réaliser son stage.

Nous avons été confronté à un problème de profil (les entreprises demandent souvent des gens expérimentés) ainsi qu'à des questions d'incompatibilité de calendriers DAFOP/entreprises. Nous avons donc rendu cette étape facultative lors de la phase d'orientation.

Retard de paiement du FEJ :

Des difficultés financières liées au retard de paiement du FEJ ont contribué à exacerber les difficultés de mise en œuvre de certaines actions. En effet, dans un contexte d'incertitude financière, il était plus compliqué de parvenir à mobiliser les ressources humaines (y compris les chargés de cours du DU) et matérielles qui auraient été nécessaires pour lever certains freins.

Gouvernance :

Aux réunions de travail se sont ajoutés la constitution de comités techniques et de pilotage. Il a fallu un peu de temps pour que chacune de ces instances, lieux de régulation et/ou de travail et/ou de décision trouve son identité. Le caractère expérimental de l'action avait tendance à rendre assez flous les frontières et objectifs spécifiques de ces instances devant la nécessité d'adapter très régulièrement et rapidement les actions.

Quels Impacts ? D'abord, la mise en œuvre du protocole

Lors de la présentation des modalités de mise en œuvre de l'évaluation, 4 personnes devaient intervenir sur un champ spécifique de l'expérimentation : université, relations entreprises, public, gouvernance/dispositif.

Le choix d'une évaluation en continu (ex tempore) a été fait. Dans cette perspective, le LISE a organisé la présence de la même personne lors des réunions de travail et des comités techniques et de pilotage.

L'objectif était de permettre aux différents acteurs de prendre appui s'ils le souhaitent sur les résultats de l'analyse pour suggérer des modifications dans l'action au fur et à mesure de son déroulement et adapter l'organisation en conséquence. Les évaluateurs donnaient des avis que les acteurs opérationnels étaient libres de suivre ~~ou non~~ et de discuter.

Il en est résulté, en plus des différents échanges dans le cadre des réunions et comités, une présentation intermédiaire des analyses en janvier 2011.

Ainsi lors de l'interrogation sur les modifications à apporter au projet pour 2010-2011 ; le LISE a pu nous éclairer sur les attentes des étudiants qui avaient suivi précédemment le DAFOP, sur les

« figures du décrocheur » et sur les points qui pourraient être améliorés dans le déroulement du DU.

Ces propositions faisaient, pour certaines, écho à des réflexions que nous avons menées et les reprenaient.

Nous avons bien différencié et pris en compte les deux types de public définis à ce stade par l'évaluateur, bien qu'à l'origine du projet, seuls les décrocheurs réels et non potentiels étaient directement concernés.

Les étudiants rencontrant des difficultés dans leurs études ont pu bénéficier d'un accompagnement, alors que les étudiants décrocheurs ou en voie de décrochage et/ou s'interrogeant sur leur orientation ont pu réaliser une Phase d'orientation en plus d'un accompagnement personnalisé.

Cependant certaines propositions n'ont pu aboutir comme nous l'avons précédemment souligné. De plus, la constitution de groupes n'a pas été envisageable avec les étudiants n'ayant pas décroché (dans une perspective préventive) car les emplois du temps ne concordaient pas et, sans groupe, nous ne pouvions mettre en place les actions de formation : des entrées et sorties permanentes ne pouvant pas être mises en place dans l'organisation universitaire.

B. Partenariats

3. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CACIOPE	Acteur du repérage Acteur dans les réunions de travail : comité technique et de pilotage. Service impliqué auprès des UFR et pouvant à ce titre être facilitateur dans les relations avec ces derniers.
PFIE PLATE FORME INTER ENTREPRISES (MEF)	Recherche de stages et développement de la relation entreprise en partenariat avec le CREFOP. Organisation d'une réunion avec les entreprises souhaitant participer au DAFOP en tant qu'entreprises d'accueil en stages. Ciblage et transmission des CV lors des recherches de stages.
POLE RELATION ENTREPRISES DU CREFOP	Relations entreprises en partenariat avec la PFIE et les autres UFR de l'université. Responsable du pôle : membre du comité de pilotage
CITE DES METIERS (CDM) DE NANTERRE	Pour la phase d'orientation : Lieu de passation sur le logiciel d'aide au choix de l'orientation. Lieu de documentation sur les métiers, les études et les formations. Présentation pendant la phase d'orientation d'une étude menée par la CDM auprès des entreprises sur ce qu'elles attendent d'une candidature selon leur secteur d'activité. Remarque : co-animation avec la coordinatrice Mission locale.
AFIJ Association s'adressant à des jeunes bacheliers et plus	Mise à disposition d'une conseillère pour intervenir sur les modules Techniques de Recherche de Stage (TRS) durant la phase d'orientation. Ceci rentrait dans le cadre du partenariat et des permanences de l'AFIJ à la MEF. Responsable Ile de France de l'AFIJ : membre du comité de pilotage Remarque : co-animation avec la coordinatrice Mission locale.
Le service VAE DAVA	Participation sur une demi-journée dans le cadre de la phase d'orientation sur les possibilités de formation tout au long de la vie. Remarque : co-animation avec la coordinatrice Mission locale.
SERVICE ECONOMIQUE DE LA VILLE	Sollicité par le biais de la PFIE, il a facilité les relations avec les

DE NANTERRE	entreprises.
MILIEUX PROFESSIONNELS- Réseau de parrainage	Sollicitation et intervention de professionnels une demi-journée lors de la phase d'orientation sur la connaissance de l'entreprise.
Les UFR	Directeur/rice des UFR, directeur des départements pilotes, et enseignants-référents de L1 : Acteurs du repérage Directeurs des 3 UFR pilote : membres du comité de pilotage
Les MISSIONS LOCALES DU 92	Acteurs du repérage

La majorité des partenariats existaient avant l'expérimentation et aucun n'est venu s'ajouter. Le DAFOP a contribué à créer des relations pérennes entre la PFIE et le CREFOP de l'université Paris Ouest, et entre ce dernier et la Mission Locale.

Aussi, il arrive désormais qu'en dehors de l'expérimentation, la Mission locale et le CREFOP s'invitent mutuellement à participer aux manifestations qu'ils organisent.

Nous pouvons mentionner que le Pôle Relations Entreprises de l'université et la Plateforme Inter Entreprises de la Maison de l'Emploi n'ayant pas les mêmes objectifs, leur coopération ne peut être que restreinte.

Le partenariat avec le Greta dans le cadre de remise à niveau n'a pas été mis en œuvre puisque ce cadre a été pris en charge par le CREFOP dans le DU développement des compétences transverses.

Le Pôle emploi a quant à lui été sollicité sur des questions précises et non lors du déroulement du dispositif.

4. 2. Partenaires financiers

Pour le Co pilote Mission Locale

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	54.9%
Cofinancements extérieurs à la structure	12,84%
Autofinancement	44 ,97%

Pour le Co pilote CREFOP

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	78 %

Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	22 %

C. Pilotage de l'expérimentation

Nous avons organisé 3 types de réunions en plus du travail individuel fourni par les chefs de projet des deux structures :

- Réunions de travail centrées sur un thème qui réunissaient les deux coordinateurs (CREFOP, Mission locale) et éventuellement selon les sujets quelques personnes pouvaient être sollicitées en appui. Ces réunions avaient un caractère informel et étaient décidées selon les besoins (en dehors des réunions pédagogiques avec les intervenants du DU, et réunions du Conseil de formation, spécifiques à la formation universitaire).

Fréquence moyenne : 2 fois par mois

- Comités techniques : pour la validation opérationnelle des propositions issues des réunions de travail :

Structures : systématiquement Mission locale, CREFOP et régulièrement LISE, CACIOPE (selon l'ordre du jour et les disponibilités)

Fréquence moyenne : mensuelle en dehors des périodes de congé (17 au total au cours de la période d'expérimentation).

- Comités de pilotage : pour définir la mise en œuvre du DAFOP et prendre les décisions afférentes.

Ses principales fonctions étaient de :

- Valider les propositions émises lors des comités techniques
- Prendre des décisions lorsque celles ci engageaient des ressources humaines et financières
- Définir des points d'étape en vue de réaménager, adapter, modifier le dispositif.

Composition du Comité de pilotage par structure membre :

- Présidence

- CREFOP et Mission locale

- Membres permanents

- CACIOPE (Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours personnalisés des Etudiants)
- UFR SSA (Sciences Sociales et Administration)

- UFR LLPHI (Littérature Langage et Philosophie)
- UFR SPSE (Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education)
- CREFOP
- Mission locale de Nanterre
- Maison de l'emploi et de la Formation de Nanterre
- AFIJ (Association pour Favoriser l'Insertion des Jeunes diplômés)
- CNML (Conseil National des Missions Locales)
- DGESIP (Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle)
- Le LISE (Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique)
- DRJSCE (FEJ)

Fréquence moyenne : tous les 2 mois

Aux membres permanents se sont agrégées parfois et selon l'ordre du jour des personnes invitées pour leur expertise.

Fréquence moyenne : tous les 2 mois

Pas de problématique de coordination de territoire au regard du projet bien que nous ayons souligné la nécessité qu'il y aurait eu à ouvrir d'emblée le DAFOP à tous les étudiants décrocheurs quelle que soit leur université d'inscription. Et dans cette hypothèse, la difficulté de coordination aurait été très certainement d'ordre administrative (cf. le transfert des dossiers).

Outils de pilotage développés :

Ces 3 instances de régulation, coordination et de décisions auxquelles s'ajoutaient des fréquentes réunions de travail facilitées par la très forte proximité des 2 structures pilotes.

Ces temps de réunion (comités techniques et de pilotage) ont donné lieu à des ordres du jour, comptes rendus et éventuellement des documents intermédiaires préparatoires.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Une étude dont les premières conclusions ont été publiées au printemps 2009 présente le décrochage à l'université à la fois comme le résultat d'une mauvaise orientation ou d'une orientation par défaut ou non choisie, et comme une incapacité à acquérir les codes d'apprentissage nécessaires à la réussite à l'université. Il s'agirait d'un processus dont les prémices, parfois antérieures à l'entrée dans l'enseignement supérieur, montrent l'inadéquation entre les représentations que les étudiants ont de l'université et ce qu'elle est.

Les motifs évoqués quant au choix de l'inscription à l'université révèlent d'ailleurs une méconnaissance des formations supérieures et le sentiment qu'entrer à l'université est une « suite logique » après l'obtention du baccalauréat, sans doute en raison de son coût, moindre

pour les familles aux revenus modestes, et parfois de sa proximité. L'entrée à l'université marque aussi celle dans une vie étudiante où les contraintes n'existeraient plus³.

En plus des conditions financières défailtantes qui ne peuvent être négligées pour comprendre le décrochage, d'autres facteurs doivent encore être considérés, tels que la propre capacité de l'étudiant à se projeter dans la société. Or sans cela, il ne peut penser et décider véritablement de son devenir professionnel. De là aussi les problèmes d'orientation par défaut ou la méconnaissance du système d'enseignement supérieur.

Nos deux hypothèses principales sur les raisons du décrochage portaient sur les défaillances dans l'orientation d'une part, et sur les questions de représentation d'autre part.

Défaut d'orientation : une corrélation entre la limitation des choix d'orientation et le décrochage

Comme mentionné précédemment et rapporté par plusieurs études, le décrochage est souvent le terme d'un processus long, dont les racines remontent aux décisions prises dans l'enseignement secondaire, voire dès l'école primaire. Durant leur formation au lycée, les étudiants qui décrochent ont souvent déjà été contraints de suivre une voie qu'ils n'ont pas pleinement choisie. Les choix sont en effet de plus en plus limités à mesure que le jeune avance dans son parcours d'orientation. En fin de cycle secondaire, lorsque se pose la question de l'après-bac et de l'enseignement supérieur, l'université apparaît à certains d'entre eux comme une suite logique. Pourtant bien peu se retrouvent dans la filière mentionnée en premier choix. Pour ceux qui n'ont pas indiqué l'université en premier choix, elle est alors un pis-aller pour lequel ils disposent des conditions d'accès (baccalauréat général, technique ou professionnel) requises et où ils peuvent s'inscrire en dernier recours.

Questions de représentations : des attentes que l'étudiant a de l'université et ce qu'il y trouve

Notre expérience de terrain nous suggère que les étudiants qui décrochent sont ceux qui recherchent prioritairement dans les études universitaires le moyen de comprendre et de se positionner dans la société. Pour eux, les liens entre l'université et l'emploi sont poreux et ils ne perçoivent pas comment le diplôme universitaire peut être un atout pour un métier. Souvent ils associent aussi l'université à un espace de liberté plutôt qu'à un espace d'autonomie responsable.

Accompagner les étudiants

Ces représentations renvoient à une difficulté pour ces jeunes à se projeter dans la vie *et a fortiori* dans un emploi. Or pour construire un projet d'étude ou d'emploi, il est nécessaire que l'étudiant se « place » d'abord en tant qu'individu dans la société c'est-à-dire qu'il soit en capacité de se projeter dans la vie avant de se poser la question de son devenir professionnel. Dans cette perspective, l'orientation professionnelle doit reposer en premier lieu sur une réflexion de l'individu sur lui-même (image de soi, confiance en soi...) de sorte qu'il puisse d'abord se positionner dans la société avant d'explorer les champs possibles de parcours de formation et d'insertion professionnelle.

³ Etude commandée par l'Observatoire national de la vie étudiante, réalisée à partir de 60 entretiens de jeunes sortis sans diplôme de l'université et à paraître à la Documentation française. Lire : Beaupère Nathalie, Boudesseul Gérard et Macaire Simon, « Sortir sans diplôme de l'université. De l'orientation post-bac à l'entrée sur le marché du travail », *OVE Infos* n° 21 avril 2009. Beaupère Nathalie, Boudesseul Gérard, « Quitter l'université sans diplôme. Quatre figures du décrochage étudiant », *Bref* n° 265, juin 2009.

Pour valider nos hypothèses et pour qualifier au mieux notre public, nous avons construit **un questionnaire sur les motifs d'engagement dans la filière L1** passé auprès de 881 étudiants en L1 d'AES, Arts du spectacle et Psychologie dès les premières semaines de la rentrée de 2009-2010.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1 Public visé

Le profil des décrocheurs recouvre une réalité multiforme. Toutefois, pour l'essentiel, les décrocheurs identifiés tout au long de l'expérimentation sont des jeunes dont les premiers vœux sur APB n'ont pas été satisfaits. Ils ont donc dû renoncer à l'orientation professionnelle de leur choix pour une orientation contrainte.

Cette orientation subie correspond souvent à une inscription au sein d'une université au regard de la structuration de l'enseignement supérieur en France en vertu de laquelle les universités proposent les enseignements les moins onéreux et les plus connus.

Fort de ces constats, les **lycéens** de terminale devraient faire partie des publics visés avant même de devenir des étudiants susceptibles de décrocher.

Axe prévention : période pré bac

Les lycéens devraient avoir accès à une information et des conseils beaucoup plus importants que ce qui existe actuellement, pour être en capacité d'effectuer des choix éclairés sur APB.

Pour cela, ils doivent

- Mieux connaître l'offre de formation dans le supérieur en dehors des enseignements plus généraux proposés au sein des universités (IUP, IUT, DUT) et des autres établissements d'enseignement supérieur (BTS ; autres...), les contrats en alternance.
- Avoir accès à des outils et modules d'orientation professionnelle visant à leur permettre une meilleure connaissance d'eux-mêmes, des environnements professionnels et des marchés de la formation et du travail pour élargir leur champ des possibles et se choisir une orientation plus en adéquation avec leur profil.
- Effectuer des périodes d'immersion en entreprise si nécessaire

Axe prévention : période post bac

Les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat sans avoir eu l'affectation souhaitée et qui n'ont pas une idée précise de ce vers quoi ils souhaitent s'engager devraient pouvoir bénéficier d'un parcours d'orientation professionnelle (comme il en existe pour les jeunes suivis dans les missions locales).

Pour cela, une année passerelle ou année de transition doit être organisée après le bac permettant à cette typologie de jeunes de :

- Travailler sur leur orientation
- De bénéficier d'unités d'enseignement ou modules de remise à niveaux ou de consolidation des connaissances si nécessaire

- D'unités d'enseignement ou modules préparation à l'emploi (Techniques de recherche de stages, enquêtes métiers ...)

2 Actions menées dans le cadre du dispositif testé

En lien avec les nouveaux publics à toucher et les contenus informationnels et pédagogiques à leur dispenser, les actions à mener doivent être multi partenariales. Elles doivent résulter des acteurs clés de l'Education Nationale (chefs d'établissements du secondaire, Conseillers d'Orientation Psychologue (COP), enseignements, CIO), de l'enseignement supérieur, de la formation, de l'insertion et de l'emploi.

Pour mettre en œuvre de façon efficace et visible des coopérations étroites entre ces différents acteurs, une plateforme d'orientation professionnelle pourrait voir le jour à l'instar de celles qui se développent de type MGIEN.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Outre les partenaires institutionnels, les entreprises sont primordiales pour ce type d'expérimentation. Elles étaient encore insuffisamment présentes. Or, les partenariats publics/privés constituent une clé de voute de ces opérations. En effet, comment repenser étoffer la question de l'orientation professionnelle sans avoir l'expertise des entreprises ou des d'acteurs susceptibles de les représenter.

La mise en place d'un comité de pilotage pour animer et conduire ce type de dispositif est indispensable au-delà du caractère expérimental dans la mesure où il s'agit d'actions multi partenariales nécessitant de la coordination, de l'échange de pratiques. En outre les comités de pilotage auxquels doivent s'ajouter des comités technique (axés sur les publics et les question de fonctionnement pratique) sont autant de lieux permettant à ces acteurs d'horizons très différents de mieux se connaître et de faire évoluer les représentations des uns et des autres sur les uns et les autres.

4. Impacts sur la structure

Quelques enseignements utiles :

L'expérimentation visait à démontrer la pertinence de proposer à des jeunes décrocheurs en 1^{ère} année d'université un Dispositif d'Accompagnement et de Formation Personnalisés (DAFOP) afin de les raccrocher à des chemins diversifiés d'apprentissage et, à terme, d'insertion professionnelle.

Concrètement, le parcours comprenait 3 étapes clés :

- orientation professionnelle
- formation (DU)
- emploi (alternance) ou poursuite de formation (initiale ou professionnelle)

Tout au long du parcours, les jeunes étaient accompagnés dans un cadre collectif et individualisés. L'accompagnement transverse à toutes les étapes était un facteur essentiel de réussite du parcours dans la mesure où il s'agissait précisément de jeunes qui avaient besoin d'être soutenus dans leurs démarches.

Conclusion

Pour finir, l'expérimentation a montré que ce ne sont pas les étapes et les contenus qui s'y rattachent qui sont remis en question mais leur calendrier, leur organisation pédagogique et les acteurs à impliquer tout au long du parcours.

Ainsi, il est bien pertinent de mettre en œuvre des actions d'orientation professionnelle mais qui doivent être organisées dès la classe de terminale.

De même, les actions de formation (DU, UE) sont nécessaires et doivent être modulables au sein de groupes constitués selon les besoins repérés.

Enfin, les actions relatives à une meilleure connaissance du monde professionnel sous différentes formes sont elles aussi très adaptées pour élargir le champ des possibles en matière d'orientation professionnelle.

Dans cette perspective, ces enseignements témoignent aussi de l'intérêt d'avoir mener une expérimentation qui a permis à une Mission locale (dans une configuration de MEF) et à une grande Université de travailler dans un partenariat aussi étroit avec un copilotage tout au long des actions.

Cette coopération a été porteuse parce qu'elle a bien mis à jour l'existence d'un public commun aux 2 institutions.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>